



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 06/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le **07 NOV. 2024**

ID : 057-245700695-20241023-B20241022_11_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le vingt-deux octobre à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le quatorze octobre sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

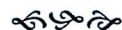
M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Benoit STEINMETZ, Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET,

Absent avec procuration : ./.

Était excusée : Rachel ZIROVNIK

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 10
Nombre de votants : 10

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Thomas HERBER, Responsable des Pôles techniques, Philippe LHOTTE, Directeur du Département Ressources et Services à la population, Julien PILLET, Directeur du Département Environnement et Cycle de l'Eau, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Katia PEPPOLONI, Chargée de mission, Manon TURPIN, service communication



11. Objet : Soutien financier à la recherche et développement, mise en valeur du savoir-faire local à la Société HEKATECH

Vu les statuts de la CCCE, et notamment les compétences supplémentaires « soutien [...] à la recherche » et « aménagement numérique »,

L'apport d'un défibrillateur de façon précoce sur un arrêt cardiaque double les chances de survie de la victime. La prise de conscience collective et la loi n° 2018-527 du 28 juin 2018 relative au défibrillateur cardiaque incitent les exploitants à s'équiper pour que la mise en place de défibrillateurs sur le territoire français se développe toujours plus.

Le boîtier « Géocoeur », solution innovante, installé au-dessus des défibrillateurs, a été conçu et développé par la société HEKATECH, installée dans les locaux de l'hôtel des entreprises à Hettange-Grande.

Concrètement, le Géocœur est un panneau connecté, installé à côté du défibrillateur et relié aux services de secours. Il est mis en alerte sonore et lumineuse lorsque les services de secours signalent qu'il y a un arrêt cardiaque à proximité du DAE (Défibrillateur Automatisé Externe).

Considérant la sollicitation de soutien financier, exprimée par M. LEYBOLD, Président d'HEKATECH, entreprise implantée sur le territoire communautaire, adressée par mail en date du 29 août 2024 à la CCCE, afin de pouvoir participer au Salon des Maires et des Collectivités (SDMC), qui se tiendra du 19 au 21 novembre 2024 au Parc des Expositions, Porte de Versailles, à Paris,

Considérant que son exposition au SMDC sera l'occasion de faire profiter les autres communes et collectivités de cette innovation dans le domaine de la santé ; ce sera aussi l'occasion de faire connaître le savoir-faire d'une start-up locale,

Considérant le coût de la participation au SMDC, à savoir un stand de 12 m² au prix de 9 500 €, la création et l'aménagement du stand pour un coût de 3 000 €,

Considérant qu'il est du ressort de la CCCE de soutenir toute initiative d'innovation et de recherche conduisant à une dynamique économique du territoire,

Considérant cet exposé,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- **d'octroyer une aide financière de 2 000,00 €, à la Société HEKATECH, pour soutenir sa participation au Salon des Maires et des Collectivités, afin de proposer sa solution, développer son activité et ainsi de poursuivre ses démarches d'innovation et de recherche,**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs afférente.**

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote :	Pour :	10
	Abstention :	0
	Contre :	0

Fait à Cattenom, le 23 octobre 2024

Le Président,

Michel PAQUET

